



scooter acheter 700euros 3mois après j'en ai pour 1100euros!

Par **J bottin**, le **10/12/2010 à 16:34**

Voilà j'ai acheter un scooter en mai 2010, je l'ai acheter 700 euros, il m'a dit que tout était bien que j'allais faire un bon moment avec que le moteur était neuf ect...moi je n'y connais pas grand chose je me suis dit que vu le prix je pouvais lui faire confiance.

En septembre j'ai eu 400 euros de frais a faire, et Deux semaines après j'ai eu encore 150 euros de frais a faire. ai garage il m'ont dit que ce n'était pas finis j'avais encore beaucoup de choses a changer et que j'en aurais pour très très cher. Du coup je ne sais plus quoi faire j'aimerais essayer d'appellé le monsieur qui me l'a vendue mais j'aimerais savoir si cela n'est pas trop tard.

S'il vous plaît aider moi je ne veux plus me faire arnaquer.

Merci d'avance

Par **Domil**, le **10/12/2010 à 21:51**

Le problème est qu'il ne fallait pas faire les réparations et faire expertiser le scooter pour faire jouer le vice caché.

Maintenant, vous n'avez rien à faire expertiser.

Par **Claralea**, le **10/12/2010 à 21:58**

Rien ne vous empeche de le contacter et de lui parler des factures pour tous le problèmes que vous rencontrez avec ce scooter avec lequel vous etiez sensé faire un bon bout de chemin sans souci. Vous avez les preuves de toutes les reparations

Par **Domil**, le **10/12/2010 à 22:04**

Oui, qui ne tente rien n'a rien

Par **J bottin**, le **10/12/2010 à 23:19**

Merci je vais donc essayer de le contacter je verrais bien. mais s'il ne veut rien entendre je fais comment?